

Atelier Territorial FSL Nord

Pôle d'Action Sociale de Proximité Arrondissement de l'Avesnois

12 décembre 2023



Propos introductif

Cadre et objectifs des ateliers territoriaux du FSL

I. La Direction de l'Action Sociale et le Pôle d'Action Sociale de Proximité de l'Avesnois

II. Photographie de l'Avesnois

Questionnaire Klaxoon

III. Le FSL Nord actuel

1. Principes généraux
2. Synthèse des aides financières individuelles
3. L'accompagnement logement et la gestion locative adaptée
4. Les Commissions Techniques locales du FSL
5. Boîte à outils FSL

IV. Ateliers du FSL

1. Aides à l'accès
2. Aides aux maintien
3. Précarité énergétique/fluides
4. Accompagnement Logement

Conclusion

Introduction

Cadre et objectifs des ateliers territoriaux du FSL

Introduction

Cadre et objectifs des ateliers territoriaux du FSL

Constats :

- Contexte économique et social actuel, qui fragilise de plus en plus de ménages quant à l'accès ou le maintien dans un logement autonome
- Sollicitation sous-calibrée du fonds par rapports aux besoins des ménages

Freins à l'activité FSL:

- Difficulté à mobiliser les publics / enjeu de l'accès aux droits dans le champ de l'action sociale, Aller Vers
- Complexité de la complétude des dossiers de demande d'aide, pour les publics mais aussi pour les partenaires instructeurs.
- Pour les fluides, une inadaptation des réponses aux difficultés rencontrées par les publics, notamment sur les plafonds de ressources retenus par le FSL (1,5 RSA = 911,63 €) qui excluent des publics pauvres.
- Difficultés de reprise de paiement durant l'instruction de la demande pour les aides au maintien (impayés de loyers et de fluides) induisant un nombre de refus non négligeables.
- Augmentation des relogements dans le parc privé (27 % en 2022 soit + 13 % par rapport à 2020), liée à une tension de plus en plus accrue dans le parc social. Les bailleurs privés n'ont que trop peu connaissance du dispositif FSL.
- Fragilisation du réseau partenarial logement suite à la crise sanitaire et à la réorganisation des services du Département du Nord.

Introduction

Cadre et objectifs des ateliers territoriaux du FSL

Des politiques publiques définies en fonction des contextes territoriaux :

Une démarche d'animation territoriale portée par les PASP qui coordonnent une démarche de développement social

Une approche participative pour apporter des solutions globales et adaptées aux publics en situation de mal logement

Introduction

Cadre et objectifs des ateliers territoriaux du FSL

Les objectifs :

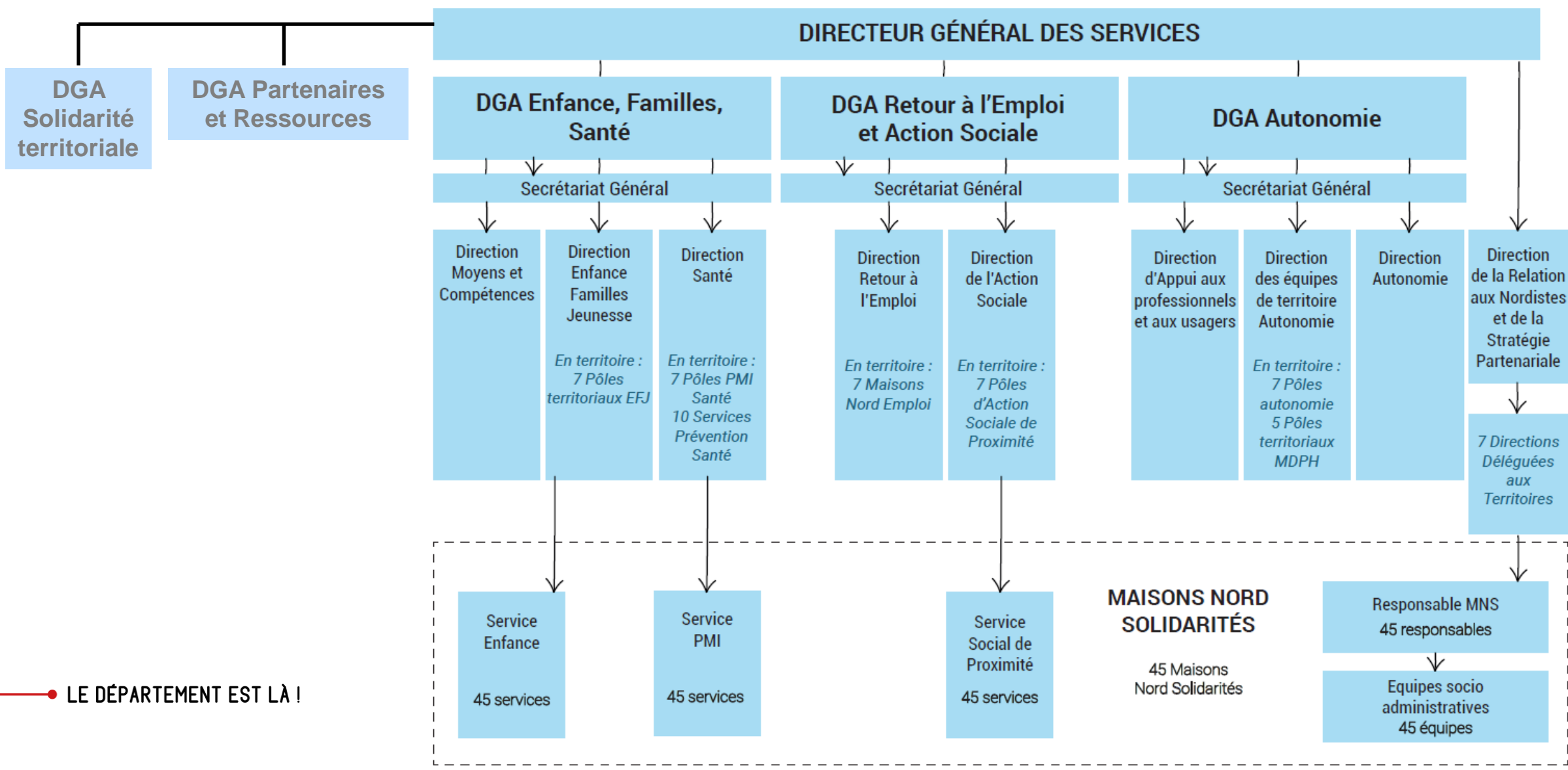
Remobiliser et communiquer sur le FSL actuel par territoire

Faire contribuer les partenaires à la réflexion engagée sur les évolutions du FSL à mener pour répondre aux besoins actuels des ménages

I. Présentation de la Direction de l'Action Sociale et du Pôle d'Action Sociale de Proximité de l'Avesnois

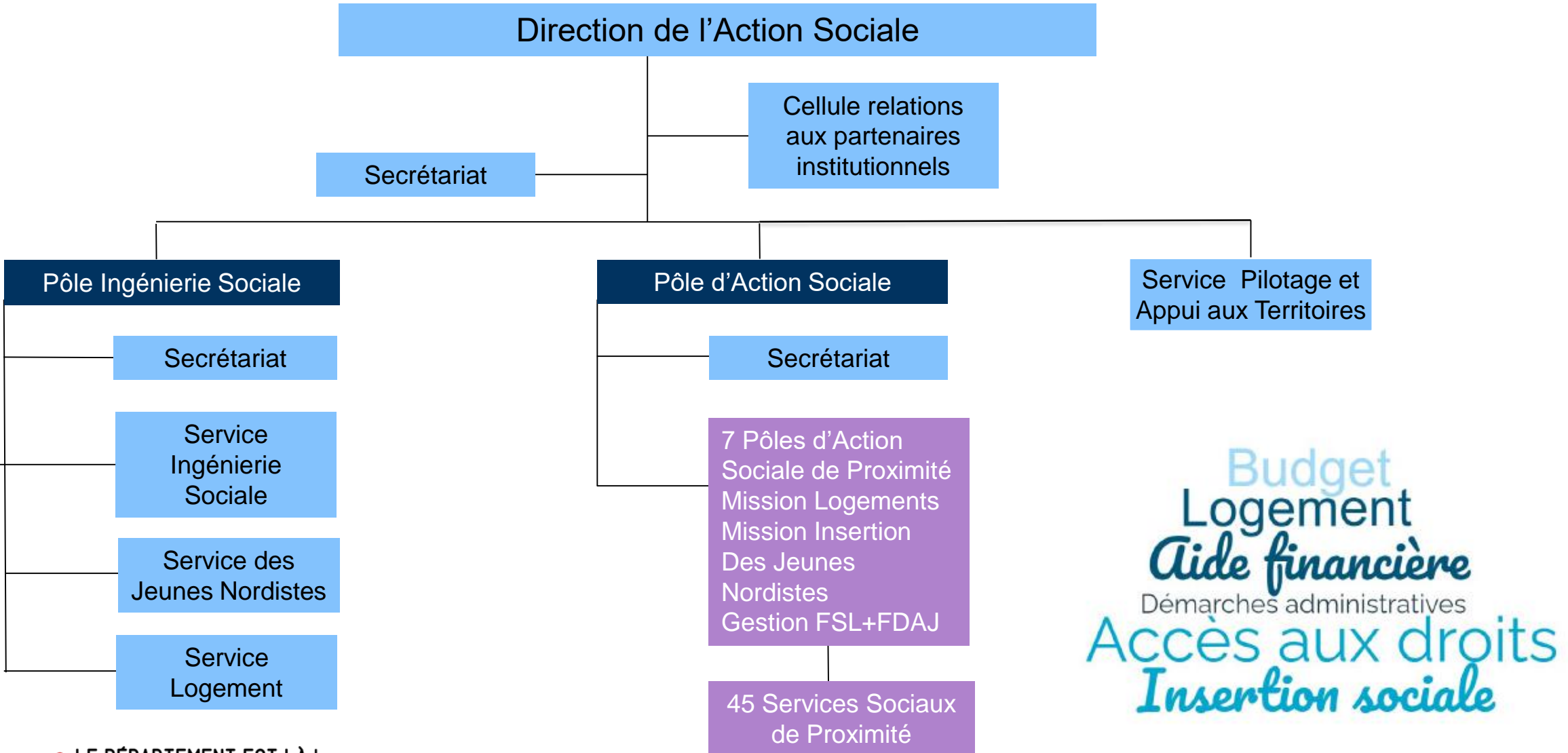
I. Présentation des organigrammes

Une nouvelle organisation départementale



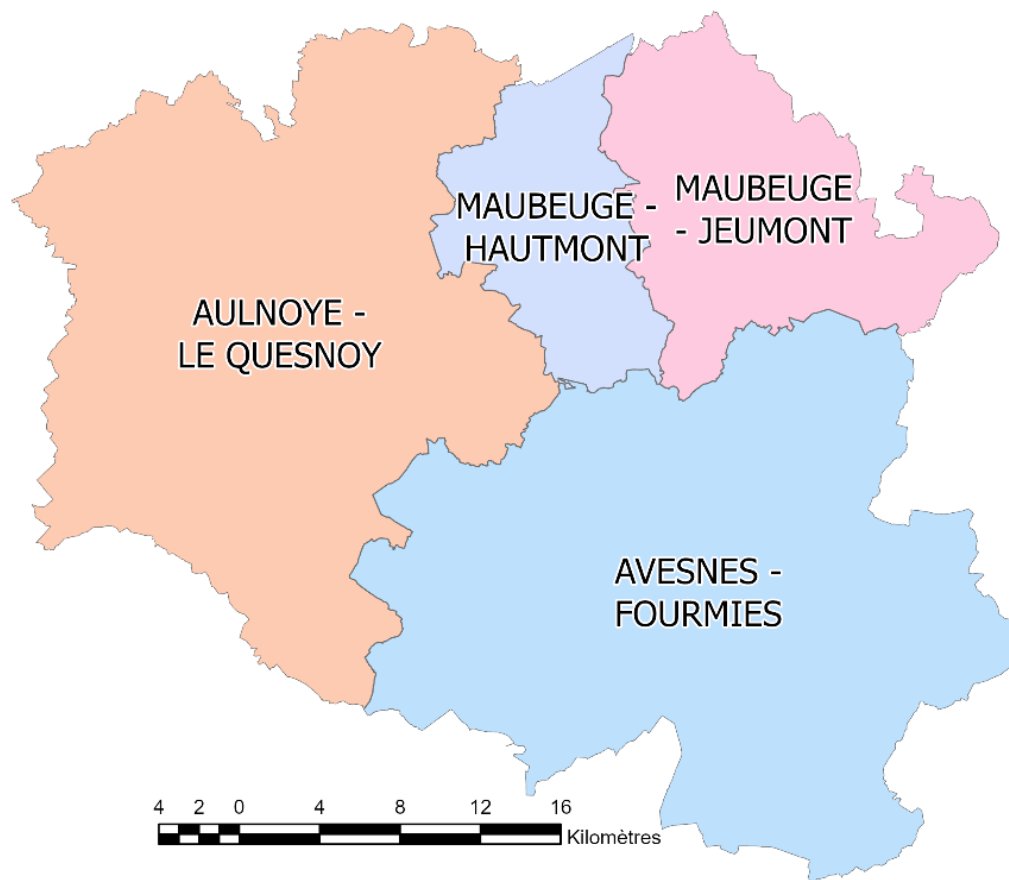
I. Présentation des organigrammes

Organigramme de la Direction de l'Action Sociale



I. Présentation du Pôle d'Action Sociale de Proximité de l'Avesnois

4 services sociaux de proximité



Direction Générale Adjointe Retour à l'Emploi et Action Sociale
Pascal FUCHS

Direction de l'Action Sociale
Marie-Hélène GORILLOT-BERNARD

Pôle d'Action Sociale
Karine BARRE

Pôle d'Action Sociale de l' AVESNOIS
Christian DENIS

Mission Logement
Caroline CARDIN

Mission Insertion des Jeunes Nordistes
Frédéric BETTIGNIES

Gestion FSL/FDAJ
Laurence BAILLON
Valérie BEAUMONT
Betty DUFOUR
Sandrine DECRUCQ
Grégory CRION

TS VOLANT
Sandrine TRIQUET
Alison PISA

Service social de proximité De Aulnoye /Le Quesnoy

Responsable SSP
Ophélie PARADIS

CESF SSP
Laurette LECOQ
Sylvie REUMONT

TS SSP
Sandrine BRISON
Stéphanie Caudrelier
Catherine COCQUYT
Fabienne DAUBART
Pauline HERNIE
Sandrine LEJUSTE
Martine TRINQUET
Coralie BAJER
Olivia DE QUICK
Kathy HURBLAIN
Noeline FLINOIS
Nathalie TASQUIN

TS AG

Service social de proximité D'Avesnes/Fourmies

Responsable SSP
Audrey JUPIN

CESF SSP
Valérie BRULE
Anne-Marie LENTIER

TS SSP
Marina BRUET
Juliette DEWAELE
Diana BERKOUK
Catherine GUISLAIN
Cathy LEDIEU
Johanna LEWANDOWSKI
Sabrina PAPIERKOWSKI
Lucie PERROT
Pascal SEYNAVE
Laura VASSEUR
Paula VERISSIMO
Emilie NAILLON
Poste vacant

TS AG

Service social de proximité de Maubeuge/Hautmont

Responsable SSP
Cécile GERNEZ

CESF SSP
Mégane DUPONT

TS SSP
Jean-Marc BAUTE
Julie BLERIOT
Cassandra BOUIBEB
Lydia BRAHIMI
Virginie CARLIER
Manon CORDIER
Maryline DEBLECKER
Sophie DUCROT
Sandrine FLANCAIN
Samia ID ABDERRHAMANE
Marceline KAJE
Sylvie LEJEUNE
Caroline MARCHAND
Yves PALUCZKIEWICZ
BEKKOUCHE Amélie
LESPILETTE Ludivine

TS AG

Service social de proximité De Maubeuge/ Jeumont

Responsable SSP
Florence LADRIER

CESF SSP
Aurélie MICHAUX

TS SSP
Amandine ARNOULD
Chantal BOULENGER
Estelle BRUYERE
Jennifer BUSIN
Julie DELCAMBRE
Alexandra DEZ
Marlyse FRINGAN
Nathalie LECOMTE
Camille MOULOU DJI
Anne NOIRET
Laurence ROMEFORT
Camille VACHON
Charlotte GRABOWCKI

TS AG
Alexandra LALLEMANT

II. Photographie de l'Avesnois

II. Photographie de l'Avesnois (arrondissement)

227 711 hab.

Source: INSEE 2019

Dont 42,7 % vivent dans des communes rurales

(Source INSEE)

Dont 17 023 jeunes

de 18 à 24 ans soit **7,5 %** des hab.

(Nord: 9,7% France M. : 8%)

Source: INSEE 2019



18,5 % des familles sont monoparentales

(Nord: 17,6 % France M. : 15,9 %)

Source: INSEE 2019



Part pop. en QPV :

11,6 %

Nord: 13,85%

France M: 7,4%

Source: INSEE 2019 & 2018

Taux chômage : **12**

%

(Zone d'emploi Maubeuge)

Nord: 9,4%

France M: 7,2%

Source INSEE T2 2023

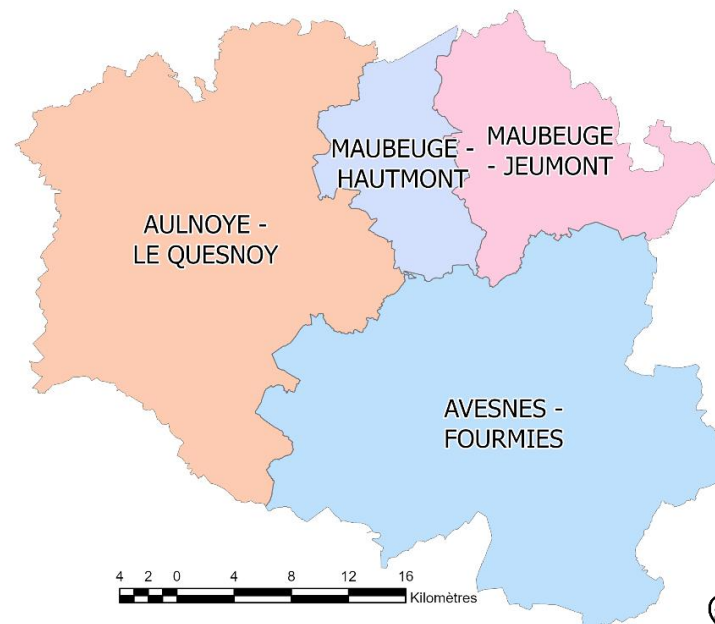
24,7 %

des jeunes de 15 à 24 ans non insérés (ni en emploi, ni scolarisés - NEET)

(Nord: 18,1 % France M. : 11,4 %)

Source: INSEE 2020 – Obs. Territoires ANCT

4 services sociaux de proximité



Revenus

Médiane du niveau de vie (par arrondissement)

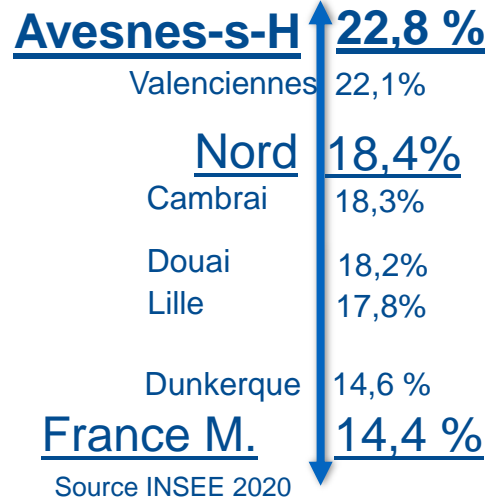
<u>France M.</u>	<u>22 400€</u>
Lille	21 760 €
Dunkerque	21 200 €
<u>Nord</u>	<u>20 750 €</u>
Douai	20 100 €
Cambrai	19 920 €
Valenciennes	19 130€
<u>Avesnes-s-H</u>	<u>19 040€</u>



Revenu disponible par unité de consommation 2020
Source INSEE

II. Photographie de l'Avesnois (par EPCI)

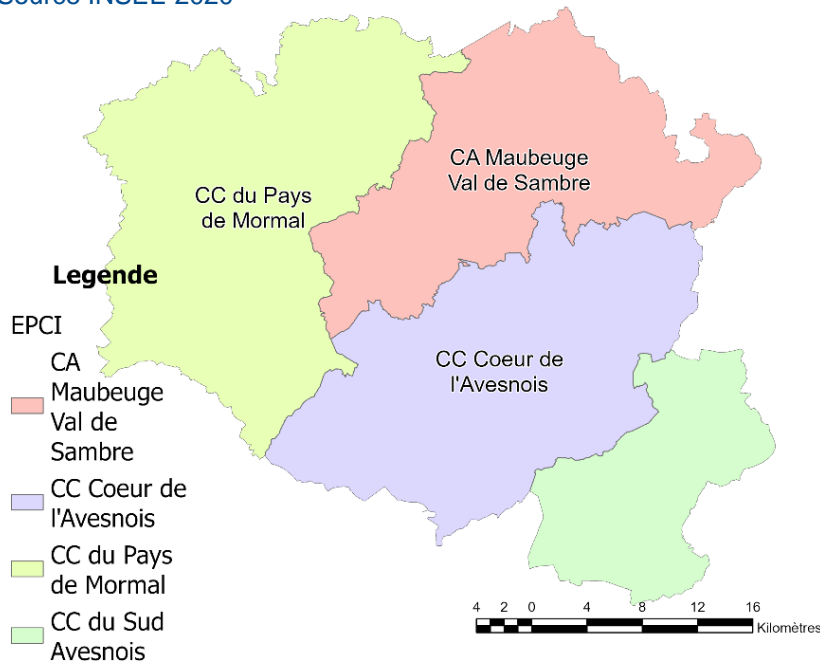
Taux de pauvreté par arrondissement



Taux pauvreté	Tous ménages	Ménages propriétaires
CC Cœur de l'Avesnois	19,8%	10,1%
CC du Pays de Mormal	13,3%	7,5%
CA Maubeuge Val de Sambre	26,3%	12,6%
CC du Sud Avesnois	27,5%	12,2%
Arrd. Avesnes sur H.	22,8%	9,6%
Nord	18,4%	7,3%
France M.	14,4%	6,4%



Source: INSEE Données HLM 2019 & Taux pauvreté 2020



La CA Maubeuge Val de Sambre a reçu « délégation d'aide à la pierre » de la part de l'Etat

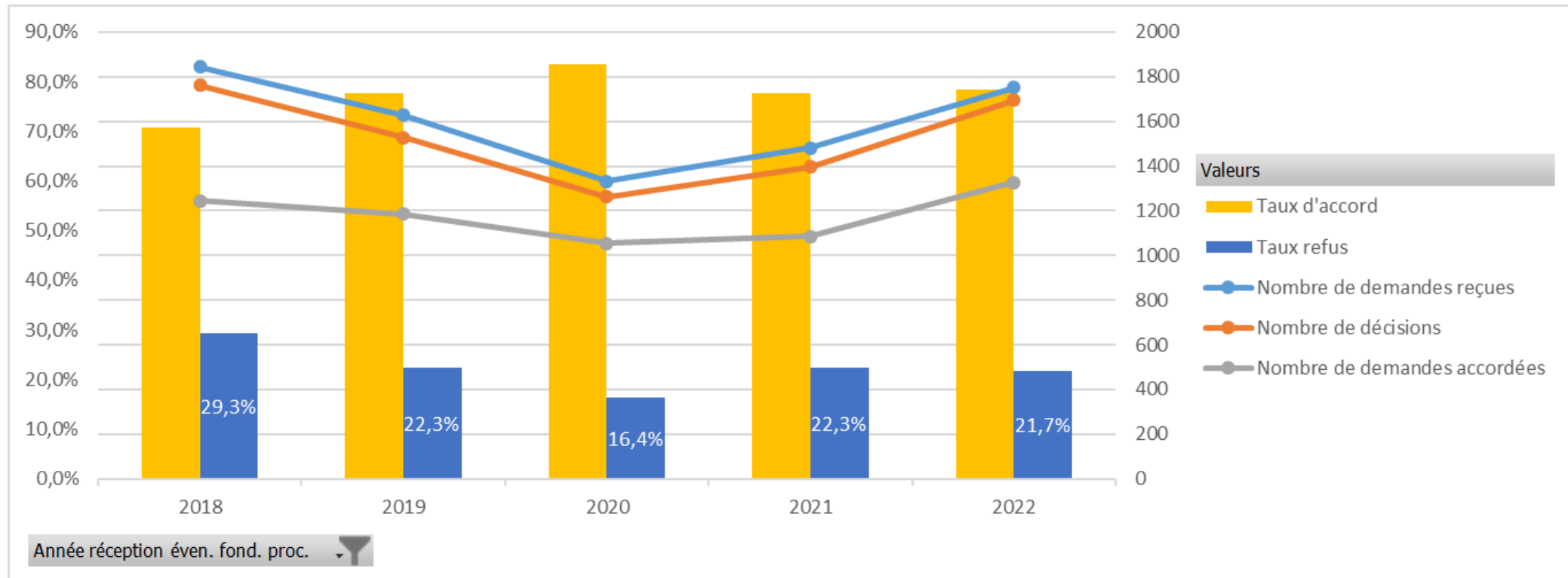
Source: DREAL HdF consulté 10/11/2023

Répartition des résidences principales par type d'occupation INSEE	Prop.	Locataires	
	Prop. occupants	Locataires en HLM	Locataire autre parc.
CC Cœur de l'Avesnois	63,8%	9,1%	25,2%
CC du Pays de Mormal	72,3%	8,3%	17,4%
CA Maubeuge Val de Sambre	55,1%	24,6%	18,9%
CC du Sud Avesnois	53,8%	19,0%	25,8%
Arrd. Avesnes sur H.	59,7%	18,5%	20,2%
Nord	54,7%	21,1%	22,8%
France M. (2020)	57,6%	14,6%	25,7%

Source: INSEE 2019 sauf mention contraire. Le total par ligne des pourcentages ne fait pas 100%. Le delta correspond aux ménages logés gratuitement.

II. Photographie de l'Avesnois – FSL Aides financières

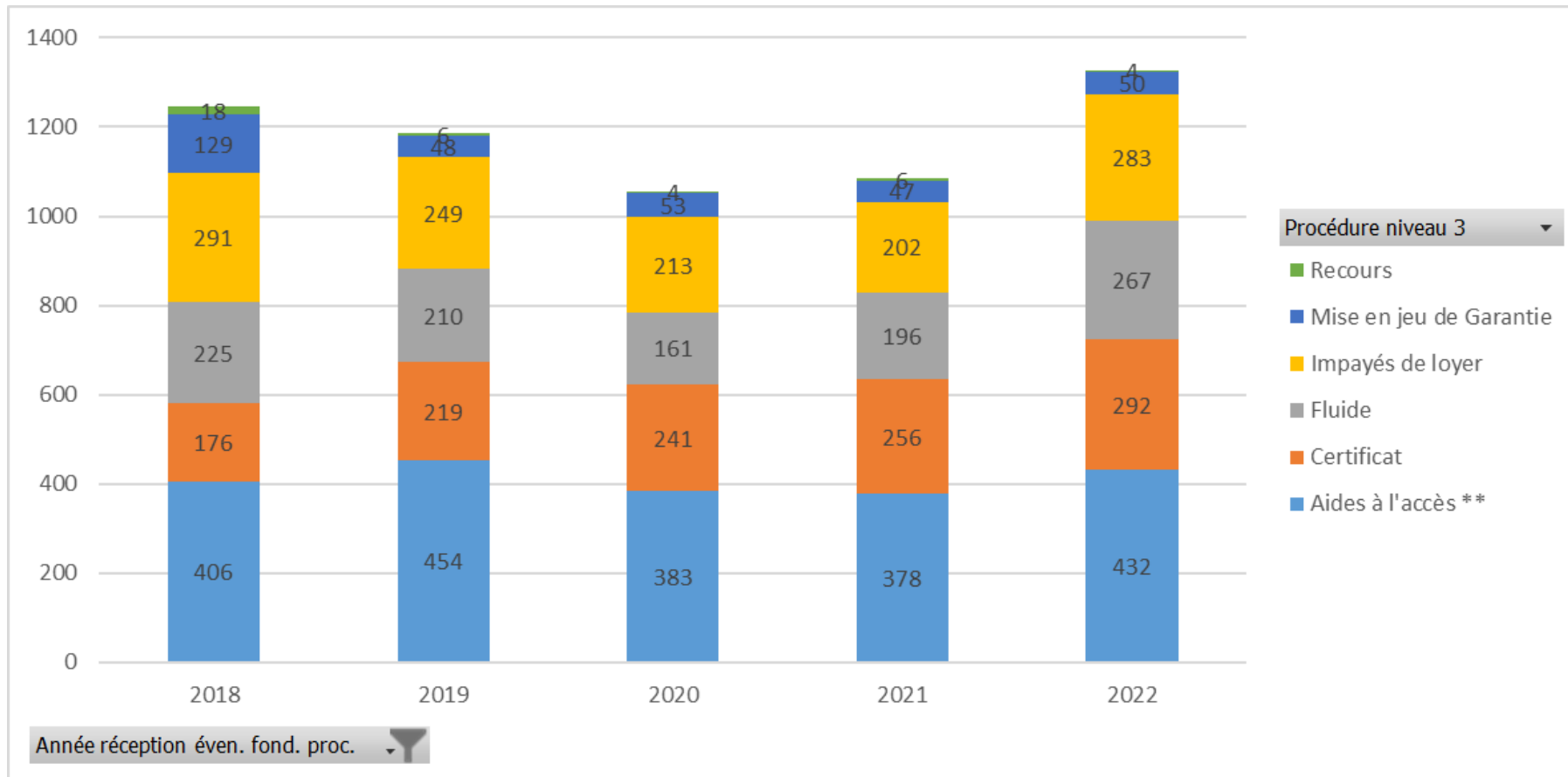
Evolution du nombre de demandes reçues, du nombre de demandes accordées et du taux d'accord



Source : Iodas FSL
Champ : Extraction BO du 06/09/2023

II. Photographie de l'Avesnois – FSL Aides financières

Détail des aides accordées par type de procédures



II. Photographie de l'Avesnois – FSL Aides financières



- 1752 demandes d'aides financières FSL en 2022
- Taux d'accord de 78% (Nord : 75%)
- Pour un montant de 601 541 €

Et les 18-24 ans ? Evolution sur 5 ans

En 5 ans, le nombre de demandes FSL des 18-24 ans dans l'Avesnois est passé de 194 à 220 (+13%)



En 5 ans, le nombre de demandes FSL accordées des 18-24 ans dans l'Avesnois est passé de 134 à 176 (+31%)

Source : Iodas FSL
Champ : Extraction BO du
06/09/2023

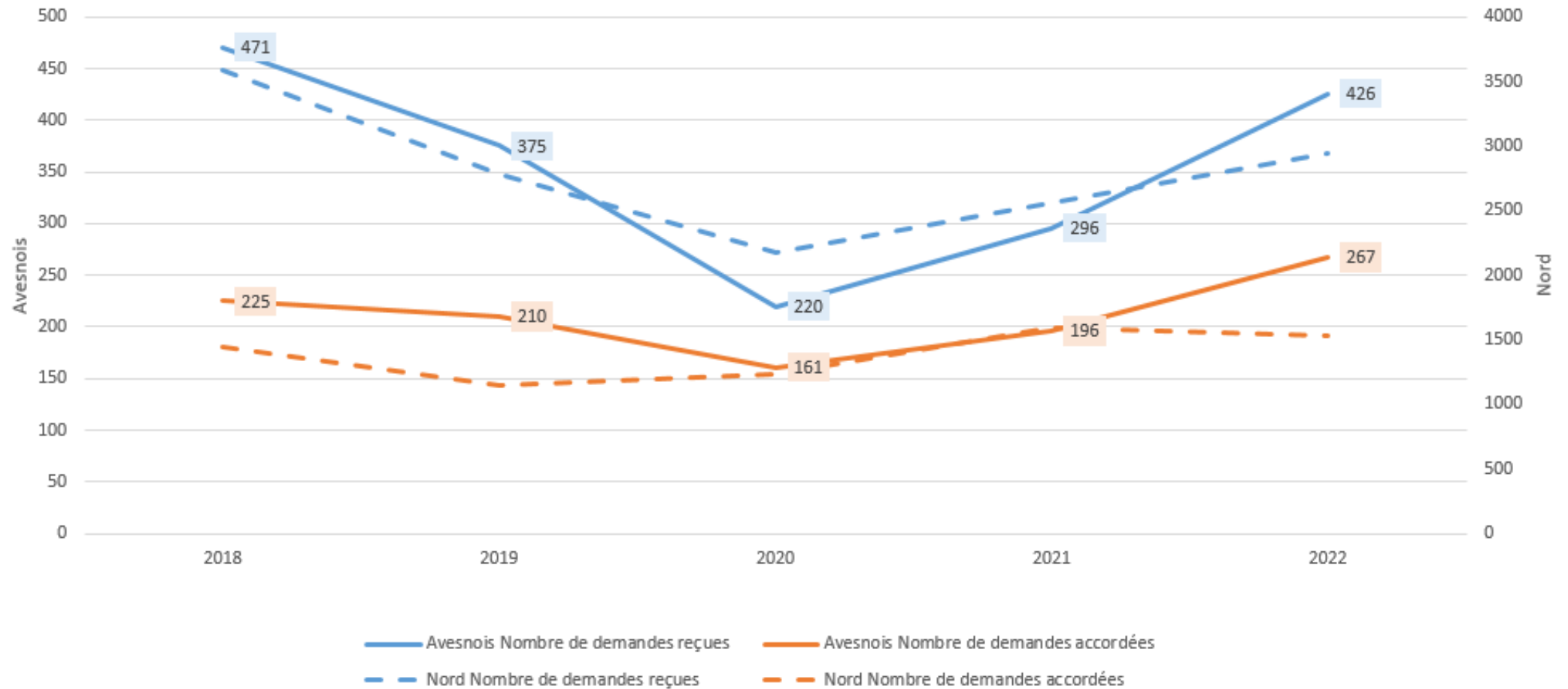
II. Photographie de l'Avesnois



Précarité énergétique



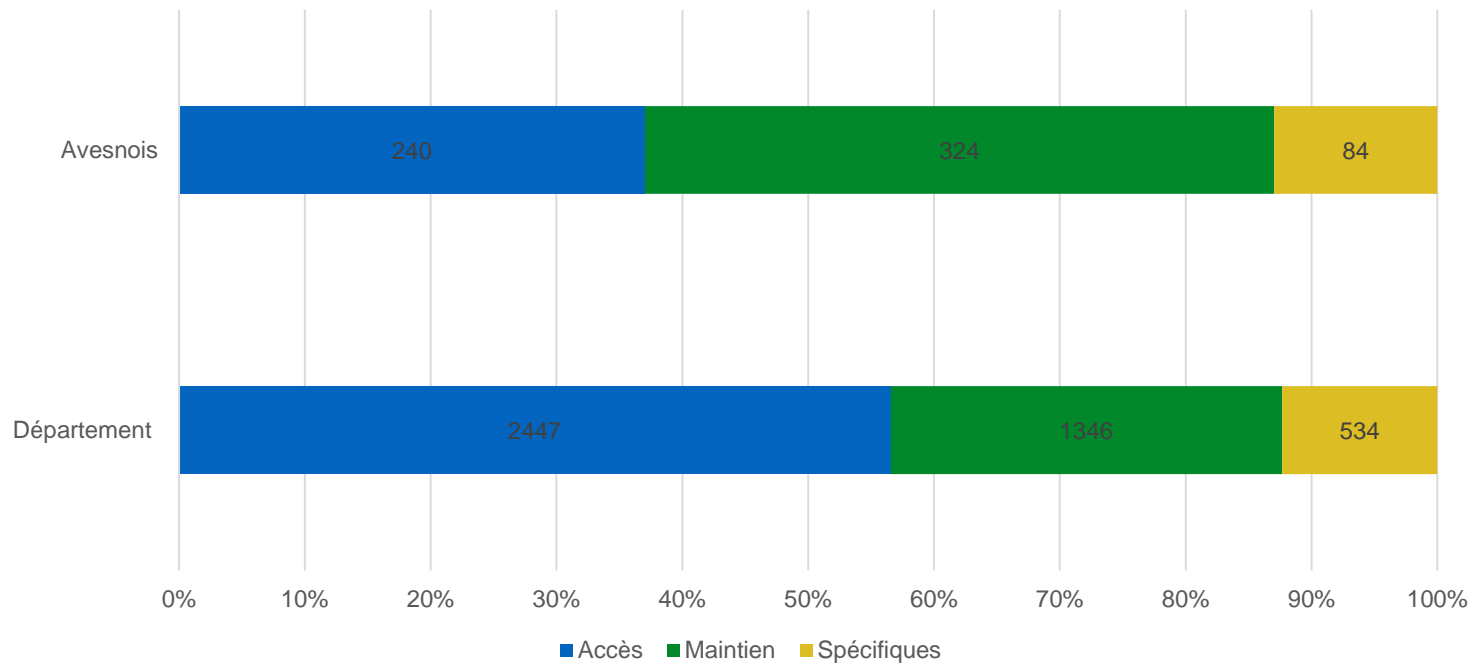
Evolution du nombre de demandes reçues et accordées pour les fluides



II. Photographie de l'Avesnois

Accompagnement Logement

Répartition du nombre de ménages suivis par type de mesures



Les opérateurs du territoire :

- FACE THIERACHE
- PRIMTOIT
- SOLIHA

Source : AL fichiers opérateur
Champ : Consolidation
départementale

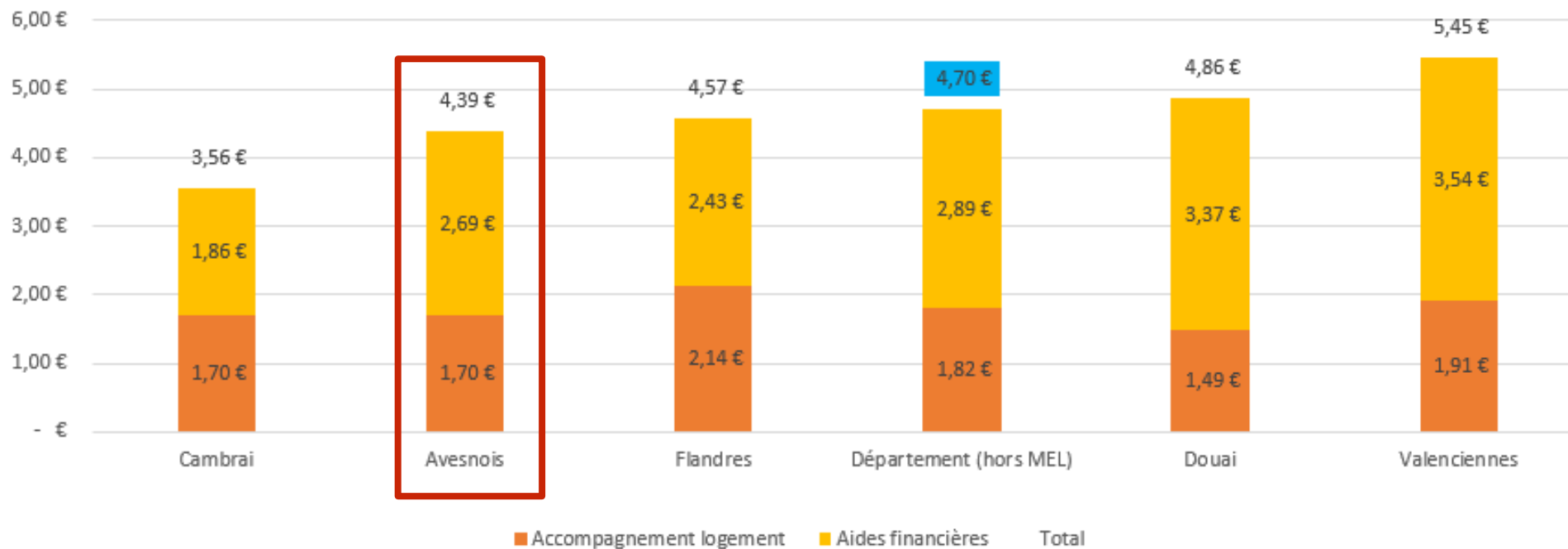
II. Photographie de l'Avesnois



Montant dépensé par habitant au titre du FSL en 2022 (Aides financières / accompagnement logement)

$$= \frac{\text{montant total dépensé 2022}}{\text{nombre d'habitants}}$$

Montant dépensé par habitant au titre du FSL en 2022



Le « montant dépensé par habitant » est calculé en divisant le montant dépensé sur le territoire par le nombre d'habitant du territoire.

Il est calculé pour chacun des 5 PASP et est à mettre en perspective avec le taux de pauvreté.

Taux de pauvreté

par arrondissement

Avesnes-s-H 22,8 %

Valenciennes 22,1%

Nord 18,4%

Cambrai 18,3%

Douai 18,2%

Lille 17,8%

Dunkerque 14,6 %

France M. 14,4 %

Source INSEE 2020

LE DÉPARTEMENT EST LÀ !

Sources : Iodas FSL + AL fichiers opérateur
Champ : Consolidation départementale

III. Le FSL Nord actuel

- 1. Principes généraux**
- 2. Synthèse des aides financières individuelles**
- 3. L'accompagnement logement et la gestion locative adaptée**
- 4. Les Commissions techniques locales du FSL**
- 5. Boîte à outils FSL**

III. Le FSL Nord Actuel

1. principes généraux

➤ **Outil stratégique du Plan Départemental pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)**

Le FSL a pour objectif d'aider les ménages en difficultés à accéder et à se maintenir dans un logement décent

- ✓ en attribuant des aides financières ponctuelles destinées à couvrir les charges afférentes à l'entrée dans le logement ou à son occupation (loyers et charges)
- ✓ En organisant une offre de services adaptée aux difficultés des ménages pour accéder et se maintenir dans le logement

III. Le FSL Nord actuel

2. Synthèse des aides financières individuelles

➤ **Les aides financières** sont destinées à couvrir les charges afférentes à l'entrée dans le logement ou à son occupation (loyers et charges) :

- Aides à l'accès (certificat de recevabilité administrative, aide à l'installation),
- Aides au maintien dans le logement (impayés de loyer, d'eau, d'énergie ou de télécommunications),
- Garanties de loyer.

- Aide à la recherche
- Engagement du Département à accorder les aides à l'accès à l'entrée dans le logement
- Validité de 12 mois

Certificat de recevabilité




- Paiement d'une partie des frais liés à l'entrée dans le logement
- Parc locatif privé 1 100 €
- Parc locatif social 876 €
- Procédure d'urgence

Aide à l'installation



- En cas de défaillance du locataire, garantie de paiement au bailleur :
- du loyer et des charges internalisées jusqu'à 18 fois la part à charge loyer
- des frais de travaux et de remise en état en cas de dégradations locatives à la sortie
- Validité 3 ans

Garantie de loyer et dégradations locatives



III. Le FSL Nord actuel

3. L'accompagnement logement et la gestion locative adaptée

- **L'accompagnement logement** apporte un soutien aux ménages en difficulté pour accéder ou se maintenir dans un logement durable, adapté et décent. Il contribue à l'autonomie des ménages. Il est ciblé au plus près des difficultés liées au logement. Il intervient dans le respect du parcours du ménage et prend en compte l'intervention des autres acteurs sociaux.

Sur la base d'un diagnostic et d'objectifs partagés avec le ménage. Il repose obligatoirement sur l'accord préalable du ménage.

Les 3 types de mesures d'accompagnement logement ACCES, MAINTIEN ou SPECIFIQUE

Les opérateurs du territoire :

- **FACE THIERACHE**
- **PRIMTOIT**
- **SOLHA**

- **L'aide à la GLA** accorde une aide destinée à financer tout ou partie des suppléments de dépenses de gestion aux associations, aux centres communaux ou intercommunaux d'action sociale, aux autres organismes à but non lucratif qui sous-louent des logements ou qui assurent la gestion immobilière pour le compte de propriétaires ou qui louent directement des logements.

III. Le FSL Nord actuel

4. Les Commissions Techniques locales du FSL

Traitement des demandes d'aides FSL qui ne relèvent pas d'un traitement "au fil de l'eau", situations plus complexes :

- Les situations qui alertent les secrétariats FSL (deuxième demande, cumul de demandes différentes, non reprise de paiement, etc ...) qui méritent à ce titre un examen plus poussé.
- Les situations de 1^{ère} aide pour lesquelles un niveau d'endettement ou de problématiques sociales telles que l'intervention du seul FSL ne saurait restaurer durablement la situation du ménage.
- Toute situation dont la complexité nécessite une étude partenariale.

III. Le FSL Nord actuel

5. la boîte à outils

- Sur le site internet [Nord services](#), une page dédiée au FSL Nord à destination des partenaires [Espace-partenaires FSL](#)
- Sont disponibles en téléchargement :
 - ✓ Le Règlement intérieur FSL et le Guide Utilisateurs FSL dans leur version la plus actualisée
 - ✓ Les imprimés de demande d'aide FSL
 - ✓ La fiche repérage de l'accompagnement logement (déclinée par territoire)
 - ✓ Le relevé de diagnostic habitat en cas de suspicion de logement non décent ou insalubre (anciennement fiche PRASE)
 - ✓ La calculette FSL
 - ✓ Les coordonnées des secrétariats FSL

IV. ATELIERS PARTICIPATIFS DU FSL

1. Les aides à l'accès
2. Les aides au maintien logement
3. Les aides au maintien fluides /lutte contre la précarité énergétique
4. L'accompagnement logement

Méthode de travail des ateliers

4 groupes de travail (accès, maintien, précarité énergétique/fluides, Accompagnement logement) → bonnes pratiques, manques/freins, propositions
15 min par groupe

- Groupe de travail tournant avec enrichissement des propositions du groupe précédent
- Pour les 4 derniers groupes, travail de reformulation et mise en lumière de 2 idées marquantes

Objectif :

- faire participer l'ensemble des participants,
- faire émerger par territoire les 8 actions prioritaires par les acteurs,
- avoir des éléments permettant d'alimenter la réflexion sur l'évolution du RI FSL en lien avec les besoins exprimés par les partenaires.

Suite à la tenue des ateliers organisés en territoire, un questionnaire vous est proposé afin de recueillir vos avis et propositions.

Ce questionnaire se trouve sur l'espace partenaire FSL du site lenord.fr

lenord.fr/ateliers-FSL

**LES ATELIERS TERRITORIAUX
DU FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT
DU DÉPARTEMENT DU NORD**



Comment répondre aux besoins actuels des ménages les plus fragiles ?

- Des aides à mobiliser au bénéfice des publics pour :
 - Faciliter l'accès au premier logement ;
 - Solutionner les problèmes d'impayés ponctuels et complexes (loyer, fluides, expulsion) ;
 - Lutter contre l'exclusion.
- Des réflexions et propositions attendues pour faire évoluer le FSL.

Pour poursuivre la réflexion sur l'évolution du FSL, avant le 2 février 2024, complétez le questionnaire en ligne sur :
lenord.fr/ateliers-FSL



Nord
Le Département est là

PAUSE CAFE

Restitution des ateliers et conclusion

Les perspectives

- **Le retour et la consolidation des ateliers des 5 territoires**
- **Le retour et l'analyse du questionnaire en ligne sur l'espace partenaire attendus pour fin janvier 2024**
- **Des propositions en CODIR FSL soumises à validation politique pour mi-2024**
- **Une délibération du Département du Nord en 2024**



**Le Pôle d'Action Sociale de Proximité de l'Avesnois
et la Direction de l'Action Sociale
vous remercient pour votre attention**